

OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE, CLASSE I

Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le Centre de services scolaire de Portneuf accueille une clientèle de près de 7 300 élèves répartis en 18 établissements et compte environ 1 300 employés.

**Poste régulier de 35h par semaine dans les écoles de la région de Portneuf
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister les utilisatrices et utilisateurs d'ordinateurs et notamment à les aider lors de problèmes d'ordre matériel ou logiciel et également à procéder à des installations et des configurations de matériel informatique ou de logiciels conformément à des procédures standardisées.

[Plan de classification — Opératrice ou opérateur en informatique, classe I](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule (une allocation pour les frais de déplacement est prévue selon la politique du Centre de services scolaire de Portneuf).

AVANTAGES SOCIAUX

- Régime de retraite avantageux ;
- Banque de congés ;
- Régime d'assurance collective ;
- Formation et développement des compétences ;
- Expérience de travail enrichissante et approche humaine dans un milieu en plein essor.

TRAITEMENT SALARIAL

De 24,36 \$ à 27,24 \$ l'heure.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Le 6 janvier 2025.

**Toute personne intéressée est invitée à déposer sa
candidature au plus tard le 6 décembre 2024 à 16h au :**

emploisrh@cssportneuf.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. De même, il est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Le Centre de services scolaire remercie toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.